

**Voici la démarche à suivre pour inscrire et réserver votre enfant pour les vacances de printemps 2024.**

**INSCRIPTION POSSIBLE DU MERCREDI 20 MARS AU MERCREDI 03 AVRIL 2024**

Pour information, l'inscription pourra se réaliser uniquement si vous avez déjà un espace famille et que votre dossier est validé et complet. Sinon, il faudra vous rapprocher directement de l'équipe de direction par mail ([cljujurieux@ain-cerdon.fr](mailto:cljujurieux@ain-cerdon.fr)) ou par téléphone (04.74.36.88.38).

**1<sup>ère</sup> étape : Se connecter sur son profil.**

Voici le lien url de la structure pour accéder à la page d'authentification pour accéder à votre espace famille :

<https://espacefamille.aiga.fr//3215452>.

Indiquer votre adresse mail et le mot de passe utilisé lors de la création de votre espace.

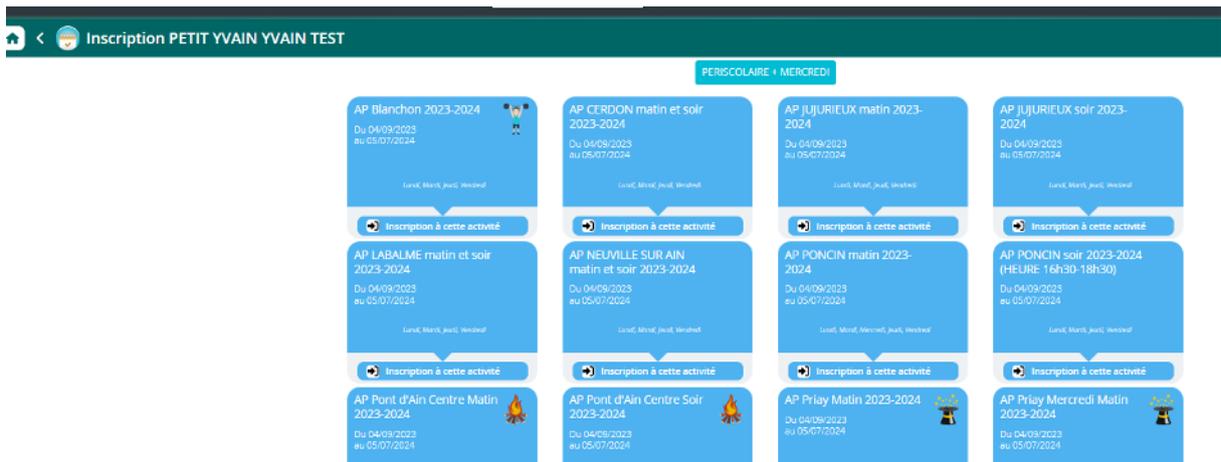
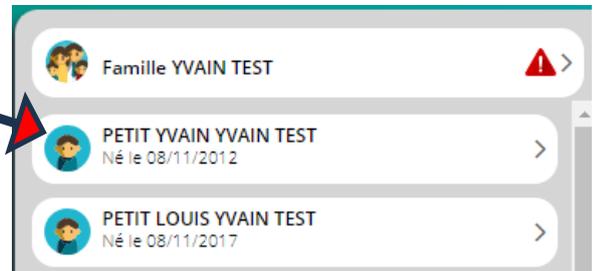


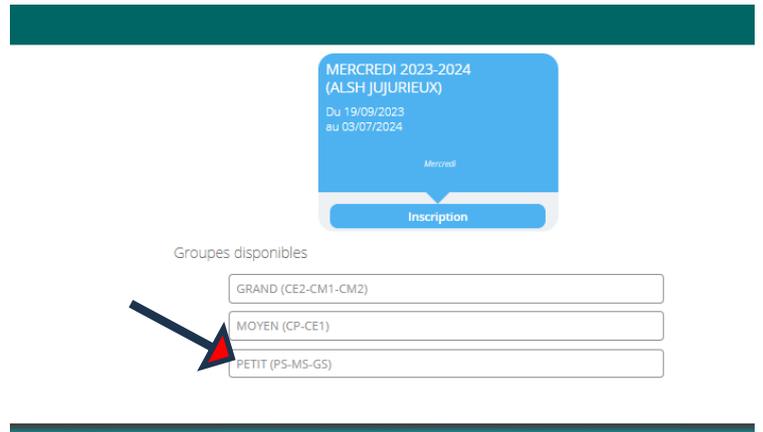
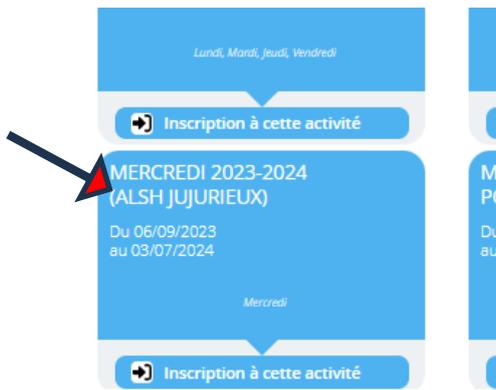
**2<sup>ème</sup> étape : S'inscrire au dispositif « VACANCES DE PRINTEMPS 2024 (ALSH JUJURIEUX) »**

Si vos documents sont validés et que les inscriptions pour les vacances de DE PRINTEMPS 2024 sont **ouvertes**, vous pouvez inscrire votre ou vos enfants sur le dispositif des vacances.

Pour se faire, vous devez cliquer sur votre enfant puis « + **Inscrire votre enfant à une nouvelle activité** ». Par la suite vous devez cliquer sur **EXTRASCOLAIRE** et choisir la bonne activité.

Exemple pour l'activité des « MERCREDIS (ALSH JUJURIEUX) »





Choisir le groupe d'âge en fonction du niveau scolaire de votre enfant puis enregistrer en bas à droite de votre page.

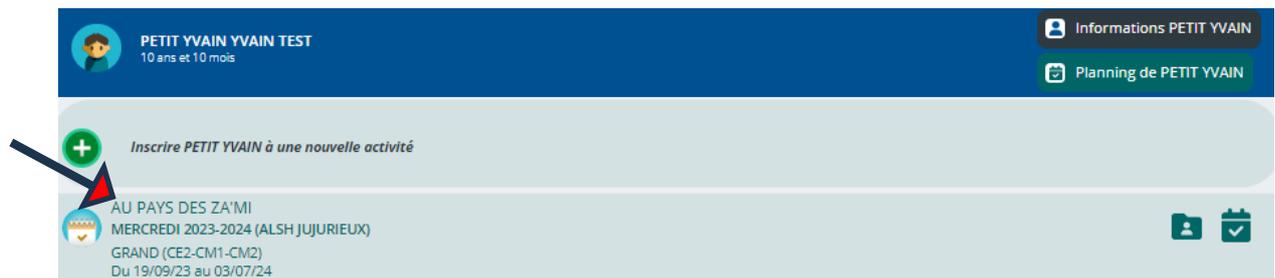


**Cette démarche doit être réalisée pour chaque enfant.**

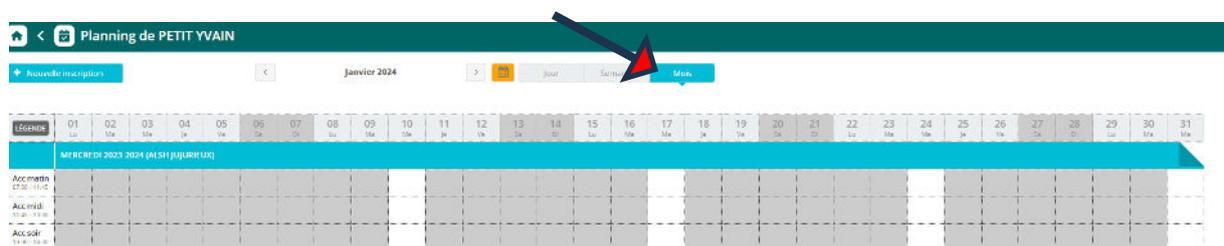
### 3ème étape : Réservation des jours précis en fonction de vos besoins.

**Attention : Pour pouvoir réserver les jours précis, vous devez attendre que nous validions votre demande d'inscription à l'activité. Vous recevrez un mail automatique dès que votre inscription au dispositif sera validée.**

- Pour réserver les jours précis vous devez retourner sur votre enfant puis cliquer sur l'inscription concernée. *Voici un exemple du planning pour le dispositif « Mercredi 2023-2024 (ALSH JUJURIEUX) ci-dessous ».*



- Un planning s'affichera par jour, par semaine ou par mois en fonction de votre critère de sélection.



Comme pour l'exemple sur les mercredis du mois de janvier 2024, le planning affichera des cases blanches pour les jours des vacances de printemps 2024 avec la possibilité d'un accueil le matin, le midi et l'après-midi.

Vous pourrez donc réserver votre enfant en journée complète ou le matin uniquement ou le matin et le repas ou le repas et l'après-midi ou l'après-midi uniquement.

- Pour pouvoir réserver vous devez cliquer sur les cases blanches en fonction de vos besoins et cliquer sur « enregistrer » en bas à droite.

Lorsque vous aurez cliqué sur une case blanche puis « enregistrer », la case changera de couleur :

*exemple ci-dessous pour la réservation du mercredi 10 janvier uniquement sur la plage de l'après-midi.*

Pour annuler votre réservation vous devez re cliquer sur la case de couleur puis « enregistrer ».

Planning de PETIT YVAIN

Janvier 2024

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18

MERCREDI 2023-2024 (ALSH JUJURIEUX)

Acc matin 07:00 - 11:45

Acc midi 11:45 - 13:30

Acc soir 13:30 - 18:30

ANNULER ENREGISTRER

**Lorsque toutes les étapes seront réalisées, votre ou vos enfants seront réservés sur les jours choisis. Attention à bien respecter la période de réservation et d'annulation.**

### RESERVATIONS ET ANNULATIONS :

**DU MERCREDI 20/03/2024 AU MERCREDI 03/04/2024**